

RENCONTRE DU COMITÉ DE PARENTS
Procès-verbal de la séance tenue jeudi le 7 novembre 2019
 Au Centre administratif de la CSP, 1740 Roberval, St-Bruno-de-Montarville

PRÉSENCES / ABSENCES / REPRÉSENTANT(E)S			
Albert-Schweitzer	Sylviane Jinchereau	Le Sablier	Jacques Bergeron - ABSENT
Antoine-Girouard	Jean-Guy Savaria	Le Tournesol	Carine Poirier - ABSENTE
Arc-en-Ciel	M.-Claude Le Blanc(S)	Les Jeunes Découvreurs	Cindy Leclerc
Au Cœur-des-Monts	Mathieu Tessier	les Marguerite	Nancy Toutant
Au-Fil-de-l'Eau	Isabelle Perreault	L.-Hippolyte-Lafontaine	Caroline Duguay
Aux-Quatre-Vents	Audrée St-Amant-Dupras	Ludger-Duvernay	Geneviève Joubert
Carignan-Salières	Martin Bolduc - ABSENT	Madeleine-Brousseau	AUCUN
de Bourgogne	Éric Beaudoin - ABSENT	Mère-Marie-Rose	Karine Messier - ABSENTE
de l'Amitié	David Gagnon	Mgr.-Gilles-Gervais	Mireille St-Denis
de l'Aquarelle	Sylvie Gorgeon	Notre-Dame	Marie-Claude Cyr(S)
de l'Envolée	Aucun	Nouvelle école Mont-Saint-Hilaire	Natacha Gagné-Patenaude
de l'Odysée	Marie-Lyne Duguay	Paul-VI	Marie-Ève Turcotte
de la Broquerie	Renée Landry	Père-Marquette	Yves Ouellette(S)
de la Chanterelle	Marie-Claude Genest	Pierre-Boucher	I.Charbonneau - ABSENTE
de la Mosaïque	Sophie Boily	Saint-Charles	Nicolas Bousquet - ABSENT
de la Passerelle	Julie Roy	Saint-Denis	Martine Provost - ABSENTE
de la Pommeraie	Sandrine Labrie(S)	Sainte-Marie	Angélique Aumont - ABSENTE
de la Source	Kevin Hesse - ABSENT	Saint-Mathieu	Amélie Lozeau
de Montarville	Stéphane Beauregard	Secondaire de Chambly	J.-Philippe Valade - ABSENT
de Salaberry	J.Lepage + F.Aubry(S)	Secondaire de Mortagne	Étienne Jean
des Cœurs-Vaillants	Sylvain Deblois - ABSENT	Sec. du Grand-Coteau	Francis Gingras(S)
des Trois-Temps	Patricia St-Laurent	Sec. Du Mont-Bruno	Hadi Chakor - ABSENT
		Sec. François-Williams	Julie Bourque - ABSENTE
du Carrousel	C.Montpetit - ABSENT	Sec. Le Carrefour	Michèle Fontaine
du Grand-Chêne	Jonathan Leclerc-ABSENT	Secondaire Ozias-Leduc	Normand Boisclair
du Moulin	Josée Marc-Aurèle	Secondaire Polybel	Isabel Godard
Du Parchemin	Sylvie Blais - ABSENTE	Éducation internationale	Luc Belley
Du Tourne-Vent	Simon Dansereau	Orientante l'Impact	Nancy Truchon - ABSENTE
Georges-Étienne Cartier	Germain Pitre - ABSENT		
Jacques-de-Chambly	Monia Sigejeje - ABSENTE	Représentant ÉHDAA	Jean-François Lortie
Jacques-Rocheleau	François Roy + G.Cazade(S)		
Jolivent	Simon Richard - ABSENT	Participants et Invités de la CSP	
J.-P. Labarre	Sylvain Patenaude	Iris Montini	Directrice générale adjointe
L'Arpège	D. Coulombe - ABSENTE	Cindy Dubuc	Directrice adjointe - SRÉ
La Farandole	L.-P. Desjardins - ABSENT		
La Roseraie	Astrid Martin		
Le Petit-Bonheur	Bao Trinh	Autre	
Le Rocher	É. Robitaille - ABSENTE	Marlène Girard	Secrétaire
Le Rucher	Faiza Benaliouad - ABSENTE		

1. CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE

Après constatation du quorum, le président déclare l'assemblée ouverte à 19 h 15.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CP2019-
2020-19**

Sur proposition dûment faite par Martin Claude Le Blanc et appuyé par Marie-Lyne Duguay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 24 OCTOBRE 2019

**CP2019-
2020-20**

Sur proposition dûment faite par Mathieu Tessier et appuyé par Marie-Claude Genest, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 24 octobre 2019 tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. CONSULTATIONS DE LA CSP

5.1 Consultation sur le calendrier scolaire 2020-2021

Madame Cindy Dubuc, directrice adjointe du Service des ressources éducatives de la Commission scolaire des Patriotes, précise que la consultation sur le calendrier scolaire 2020-2021 ne s'inscrit pas dans le cadre d'un plan triennal comme les années précédentes. Étant donné que l'année scolaire 2019-2020 en sera une de négociations pour les enseignants, il a été convenu entre les parties qu'il était préférable d'élaborer un calendrier pour un an seulement. La consultation porte sur l'ensemble du calendrier pour le secteur jeunes de l'année 2020-2021.

Les membres sont invités à faire parvenir leurs commentaires à l'exécutif du Comité de parents **au plus tard le 26 novembre** afin de procéder au retour de consultation lors de la rencontre du Comité de parents le 5 décembre 2019.

5.2 Consultation sur l'offre de services ÉHDAA

Madame Cindy Dubuc, directrice adjointe du Service des ressources éducatives de la Commission scolaire des Patriotes, précise que la consultation porte sur les principaux types de regroupements de l'offre de services en classes spécialisées de la CSP pour l'année pour l'année 2020-2021.

Les membres sont invités à faire parvenir leurs commentaires à l'exécutif du Comité de parents **au plus tard le 26 novembre** afin de procéder au retour de consultation lors de la rencontre du Comité de parents le 5 décembre 2019.

6. LES BONS COUPS

Le substitut de l'École Père-Marquette, en l'absence de la représentante, soumet la candidature de Mme Isabelle Mayer, maman bénévole responsable de la bibliothèque depuis 2 ans à l'école Père-Marquette, à la rubrique "Les bons coups".

7. QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Jean-Guy Savaria, École Antoine-Girouard / Boucherville

- Quels sont les critères appliqués à la CSP pour les élèves qui veulent faire le cheminement Sciences naturelles en mathématiques au 2e cycle du secondaire? Sur quoi sont basés ces critères?

R. : Il appartient aux écoles de déterminer leurs normes et modalités. Les critères sont variables d'une école à l'autre. Le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique.

- Combien d'écoles secondaires à la CSP offrent le cheminement technico-sciences en mathématiques au 2e cycle au secondaire?

R : Trois écoles l'ont offert lors de l'inscription (Mont-Bruno, Polybel et le Carrefour). Une seule a ouvert un groupe (Mont-Bruno). Aucun écrit dans le Régime pédagogique nous indique une obligation de l'offrir.

Martin Claude Le Blanc, École Arc-en-Ciel / Sainte-Julie

Voici un article intéressant qui explique « l'enseignement efficace », une technique intéressante : <https://lactualite.com/societe/le-secret-des-bons-profs/>

- Est-ce qu'il y a de l'enseignement efficace au sein de la CSP? S'il y en a, est-ce que c'est fait au niveau d'initiative individuelle d'enseignants/enseignantes, ou est-ce que c'est fait de façon délibérée dans certaines écoles et supportée par la direction pédagogique? S'il n'y en a pas, pourquoi la CSP ne prend-elle pas la même voie que la CS Marguerite-Bourgeois?

R. : Nous utilisons l'enseignement efficace dans nos écoles. L'élaboration de nos projets éducatifs a amené les équipes-écoles à travailler différemment. Nos conseillers pédagogiques accompagnent étroitement les équipes d'enseignants à la mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) dans les écoles. Ces CAP amènent les enseignants à développer la culture de données et à mettre en place des mécanismes de suivi des apprentissages des élèves. Toutes les directions ainsi qu'un enseignant par école ont suivi 6 jours de formation avec François Massé, sommité en éducation en Ontario. Nous sommes à accompagner nos milieux dans ce changement de pratiques et de culture.

Caroline Duguay, École Louis-Hippolyte-Lafontaine / Boucherville

- J'aimerais que nous puissions avoir un suivi sur la contamination de l'eau par le plomb. Quelles sont les démarches entreprises à ce sujet par la Commission scolaire?

R. : Tous les directeurs et directrices d'établissement de la CSP ont reçu le 30 octobre dernier le guide du MEES, qui présente la procédure visant à mesurer les concentrations de plomb dans l'eau potable des écoles du Québec. Ce document apporte une première série de précisions sur les mesures qui devront être mises en place par les commissions scolaires afin de procéder à des tests. Cette opération sera prise en charge par le Service des ressources matérielles qui prépare actuellement un plan d'action. En résumé, la procédure du MEES prévoit que les tests devront être complétés et les correctifs à apporter devront être identifiés et amorcés pour le 23 juin 2020 pour les écoles primaires, et le 1^{er} novembre 2020, pour les autres établissements. Il est également prévu qu'un plan de communication et des outils seront produits par le MEES. De notre côté, nous prévoyons communiquer sous peu avec les employés et les parents afin de les informer notamment des actions préventives qui seront mises en place dans les établissements et des étapes du plan d'action lorsque celui-ci sera prêt.

8. RETOUR DE CONSULTATION : POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES

Considérant la présentation faite par madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire le 24 octobre dernier, et les commentaires recueillis, les membres conviennent majoritairement d'adopter la résolution suivante.

**CP2019-
2020-21**

Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves

CONSIDÉRANT que le Comité de parents, selon l'article 193-6° de la *Loi sur l'instruction publique*, doit être consulté à chaque année sur la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année à suivre;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée le 24 octobre 2019 par madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire;

CONSIDÉRANT que la proposition de modifier la politique introduit un nouveau principe directeur ayant pour effet que la Commission scolaire privilégie que la fratrie fréquente la même école;

CONSIDÉRANT le risque que d'offrir une protection à la fratrie dans une école d'adoption pourrait avoir pour conséquence de forcer le déplacement d'élèves de cette école de secteur vers une école d'adoption, créant possiblement un « effet domino »;

CONSIDÉRANT que la proposition de modifier la politique introduit une séquence afin de sélectionner les élèves admissibles à une classe d'éducation préscolaire 4 ans à temps plein;

CONSIDÉRANT que pour les inscriptions au préscolaire 4 ans, il pourrait y avoir plus d'inscription que la capacité le permet;

IL EST PROPOSÉ par Martin Claude Le Blanc et appuyé par Marie-Lyne Duguay que le Comité de parents

RECOMMANDE au Conseil des commissaires :

- D'adopter la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves en tenant compte des éléments suivants concernant l'introduction d'un principe directeur relatif à la fratrie:
 - Que les parents qui ont un enfant dans une école d'adoption puissent signaler à la CSP leur désir de réunir la fratrie dans l'école d'adoption;
 - Que le Service de l'organisation scolaire fasse l'analyse de cette demande afin de s'assurer que la réunion de la fratrie n'entraînera pas une situation d'élèves en surplus, causant des déplacements d'élèves de cette école de secteur vers une école d'adoption (effet domino);
 - Que si la réunion de la fratrie n'entraîne pas d'élèves en surplus, d'offrir une protection à la fratrie jusqu'à la fin de son parcours scolaire;
- Que si la réunion de la fratrie à l'école d'adoption de l'aîné entraîne des déplacements d'élèves, d'offrir la réunion de la fratrie à l'école de secteur, à la condition que le retour de l'aîné ne cause pas de déplacements d'élèves;
- Que le retour de l'aîné à l'école de secteur entraîne sa perte de protection acquise à son école d'adoption;
- Qu'en cas d'impossibilité de réunir la fratrie suite à l'étude des places disponibles à l'école d'adoption ou de secteur, ou de refus des parents de ramener l'aîné à son école de secteur, la fratrie ne pourra être réunie.
- D'inclure la possibilité à un élève du préscolaire 4 ans de fréquenter une autre école, lorsque c'est possible, en cas de manque de place dans son école de secteur;
- D'ajouter des définitions aux termes « élève protégé » ainsi que « classement aux fins de service » dans la section définition de la Politique.
- **Commentaires**
Le Comité de parents demande au Conseil des commissaires d'étudier la possibilité de ne pas retirer la protection à un enfant dont les parents font une demande de retour à l'école de secteur.

Le Comité de parents demande au Service de l'organisation scolaire que, lors d'une prochaine consultation sur cette Politique, des données soient fournies aux parents afin qu'ils puissent bien évaluer les enjeux en consultation et leurs retombées sur l'ensemble de la CSP (par exemple, nombre de familles touchées, statistiques, etc.).

Adoptée à la majorité

9. CONSULTATION SUR LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE (HUIS CLOS)

**CP2019-
2020-22**

Martin Claude Le Blanc propose, appuyé par Josée Marc-Aurèle, que ce point soit traité à huis clos.

La protectrice de l'élève, Me Sofia Jabrane, a déposé une lettre de démission effective le 25 juin 2019. Depuis cette date, la fonction est occupée par la substitut Me Amélie Lavigne. Le comité de gouvernance et d'éthique du Conseil des commissaires a convenu de recommander la nomination de Me Amélie Lavigne à la fonction de protecteur de l'élève. Le curriculum vitae de la candidate retenue pour la fonction de protecteur de l'élève est présentée aux membres par Normand Boisclair et Jean-François Lortie. La personne choisie n'est pas une employée de la Commission scolaire et relève du Conseil des commissaires qui doit prendre les mesures appropriées pour préserver en tout temps l'indépendance du protecteur de l'élève.

Les membres conviennent unanimement de recommander au Conseil des commissaires la nomination de Me Amélie Lavigne au poste de Protecteur de l'élève.

**CP2019-
2020-23**

Nomination du Protecteur de l'élève

CONSIDÉRANT que le Comité de parents, selon l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique, doit être consulté sur la nomination d'un Protecteur de l'élève;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par messieurs Normand Boisclair et Jean-François Lortie, commissaire-parents et membres du Comité de sélection formé par le Comité de gouvernance et d'éthique de la CSP, lors de la séance du 7 novembre 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection formé par le Comité de gouvernance et d'éthique;

IL EST PROPOSÉ par Josée Marc-Aurèle et appuyé par David Gagnon que le Comité de parents

RECOMMANDE au Comité de gouvernance et d'éthique la nomination de Mme Amélie Lavigne au poste de Protecteur de l'élève.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**CP2019-
2020-24**

Josée Marc-Aurèle propose la levée du huis clos.

10. PLAN D'ACTION 2019-2020 - TRAVAIL EN SECTEURS

Les membres se sont réunis par secteurs afin de déterminer leurs attentes en matière de formations, de conférences et de présentations au cours de l'année 2019-2020. Un plan d'action inspiré des suggestions des membres sera présenté pour adoption lors de la prochaine rencontre du Comité de parents le 5 décembre prochain.

11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

Référer à l'Annexe « A ».

Rapport des commissaires-parents - Commission scolaire des Patriotes (CSP)

Projet de loi 40

Le Conseil des commissaires de la CSP a déposé un mémoire à l'Assemblée nationale dans le cadre des consultations sur le projet de loi 40, qui vise à transformer les commissions scolaires en centres de services scolaires. Le lien suivant vous donne accès au mémoire : <https://csp.ca/actualites/le-projet-de-loi-no-40-ne-favorise-pas-une-plus-grande-reussite-des-eleves/>

Demande d'investissements majeurs

Le Conseil des commissaires a adressé six demandes d'allocation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) afin de construire de nouvelles écoles sur son territoire, en plus d'une demande de classes modulaires pour procéder à des travaux de réfection. Le lien suivant vous donne accès au communiqué :

<https://csp.ca/actualites/la-csp-demande-au-ministere-des-investissements-majeurs-pour-construire-et-renover-des-ecoles/>

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) - Projet de loi 40

Au terme d'une consultation des 62 comité de parents qu'elle représente, La FCPQ a déposé, le 5 novembre 2019, son mémoire à la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi 40, *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*. Le lien suivant vous donne accès au mémoire : [Mémoire de la FCPQ](#)

12. PAROLE AUX MEMBRES

Aucun commentaire.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**CP2019-
2020-25**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Josée marc-Aurèle et appuyé par Bao Trinh de lever l'assemblée. Il est 22h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Normand Boisclair, Président

Marlène Girard, Secrétaire

ANNEXE « A »
RAPPORT DES REPRÉSENTANTS
7 novembre 2019

I. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE (Normand Boisclair)

Aucun commentaire.

II. RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

(Sylvie Gorgeon, commissaire-parent au primaire / Isabel Godard, commissaire-parent secondaire / Normand Boisclair, commissaire-parent sans désignation / Jean-François Le commissaire-parent CCSÉHDAA)

Fait saillants de la séance du 5 novembre 2019

https://csp.ca/wp-content/uploads/2019/11/cc-lc_v19-n03.pdf

– Le Conseil a résolu de présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur les demandes d'allocation suivantes :

- La construction de quatre écoles primaires d'une capacité 4-12-0-2, soit 4 locaux de classes du préscolaire, 12 locaux de classe du primaire, 1 gymnase, 2 locaux de service de garde et tous les autres locaux de service requis pour une école de ce type, dont :
 - » Une pour le territoire desservant les villes de Contrecoeur, de Saint-Antoine-sur-Richelieu et de Saint-Marc-sur-Richelieu;
 - » Deux pour le territoire desservant les villes de Belœil, de Saint-Mathieu-de-Beloeil et de McMasterville;
 - » Une pour le territoire desservant les villes de Saint-Basile-le-Grand et de Saint-Bruno-de-Montarville;
- La construction d'une école primaire d'une capacité 6-18-0-3 pour le territoire desservant la ville de Boucherville;
- La construction d'une école d'une capacité 8-24-0-3 à Otterburn Park en remplacement des deux bâtiments de l'école Notre-Dame;
- L'ajout de 18 locaux modulaires sur le site de l'école secondaire de Mortagne à Boucherville permettant le déplacement ponctuel des élèves et du personnel afin de libérer des locaux dans l'école pour procéder à des travaux de réfection d'une valeur d'environ 44 millions au cours des dix prochaines années. De plus, des informations sont transmises au ministère quant à l'augmentation de clientèle anticipée compte tenu des projets domiciliaires en cours et à venir pour l'ensemble du territoire.

– Les membres du Conseil ont autorisé l'ajout de deux postes temporaires de cadre au Service des ressources matérielles afin de superviser et de mener à terme tous les projets de construction, d'agrandissement et de rénovation des écoles. Ces ajouts sont financés à même les budgets de construction.

– Les membres du Conseil ont autorisé l'échange d'une parcelle de terrain de l'école secondaire le Carrefour avec un terrain de la ville de Varennes de même taille. Ils ont aussi autorisé la conclusion d'un acte de servitude en faveur de la Ville de Varennes, sur ce même terrain pour permettre l'aménagement d'une piste cyclable et d'un accès véhiculaire.

– Le Conseil a autorisé la tenue d'une consultation sur l'offre de services éducatifs en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2020-2021. Le Comité de parents, le Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA), le Comité consultatif de gestion et le Comité paritaire pour les élèves HDAA seront consultés à ce sujet au cours des mois de novembre et décembre. Le Conseil recevra les commentaires formulés et adoptera la version finale de cette offre de services lors de sa séance ordinaire du mardi 4 février 2020.

– Le Conseil des commissaires a reçu les états financiers de la Commission scolaire des Patriotes pour l'exercice terminé le 30 juin 2019. Ces états financiers ont été audités par l'auditeur indépendant Brunet Roy Dubé, CPA, S.E.N.C.R.L. Ils seront disponibles sur le site Web de la CSP dans les prochains jours.

– Faisant suite à la recommandation favorable du Comité de répartition des ressources, les membres du Conseil ont adopté des modifications aux encadrements financiers 2019-2020. Les encadrements financiers déterminent la façon dont sont allouées les diverses allocations et décrivent les modes de répartition des réinvestissements reçus du ministère.

– Les membres du Conseil ont autorisé la tenue d'une consultation sur le projet de Politique sur la sécurité de l'information, auprès du Comité consultatif de gestion. Le Conseil recevra les commentaires formulés et adoptera la version finale de cette offre de services lors de sa séance ordinaire du mardi 3 décembre 2019.

– Conformément au Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tous les membres du Conseil ont reçu un formulaire de dénonciation d'intérêts à remplir pour l'année scolaire 2019-2020.

– Les membres du Conseil ont adopté un Mémoire portant sur le projet de loi no 40 - Loi modifiant principalement la loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires. Ce mémoire sera transmis à la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques qui sont tenues du 4 au 13 novembre 2019.

– Les membres du Conseil ont établi le régime d'emprunts à long terme de la Commission scolaire pour 2019-2020, tel qu'approuvé par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

III. **RAPPORT DE LA TRÉSORERIE (Bao Trinh)**

Aucun commentaire.

IV. **RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT (Cindy Rossignol)**

La prochaine rencontre se tiendra le 11 novembre 2019.

V. **RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF AUX SERVICES ÉHDAA (Jean-François Lortie)**

La soirée d'information : outils d'aide technologique tenue le 4 novembre 2019 a connu un grand succès. Plus de 80 participants. L'intention de cette soirée était de permettre à tous les parents de mieux comprendre les différentes fonctions d'aide utilisées pour soutenir leur enfant dans le cadre d'une mesure d'adaptation inscrite au plan d'intervention et nécessitant l'utilisation des outils technologiques. Les parents ont eu l'occasion de voir concrètement de quelle façon chacune de ces principales fonctions d'aide soutient leur enfant : la synthèse vocale ; le suivi dynamique du mot lu ; le prédicteur orthographique et grammatical ; le correcteur orthographique et grammatical ; et le logiciel de révision.

La prochaine rencontre du CCSÉHDAA se tiendra le 11 novembre 2019.

VI. **RAPPORT DES DÉLÉGUÉS FCPQ (Marie-Ève Turcotte et Jean-Guy Savaria)**

- Abonnez-vous à l'Infolettre de la FCPQ: <http://www.fcpq.qc.ca/fr/inscription-a-linfolettre-fcpq>
- La Fédération des comités de parents du Québec a une offre très riche pour la formation pour l'année à venir - n'hésitez pas à vous inscrire et à faire circuler dans vos milieux:
<http://www.fcpq.qc.ca/fr/formations>

Le premier conseil général a eu lieu les 1-2 novembre 2019 à Québec. **Compte-rendu à venir.**

VII. REPRÉSENTANTS DE SECTEURS

Vert (Josée Marc-Aurèle)

Bleu (Mathieu Tessier)

Rose (Astrid Martin)

Blanc (Cindy Rossignol)

VIII. À SURVEILLER DANS VOS CÉ (Isabel Godard) novembre et décembre

- Élection du président et du secrétaire
- Fixer le calendrier des réunions
- Nomination du ou des représentant(s) de la communauté
- Révision et adoption des règles de régie interne
- Adoption du budget de fonctionnement du CÉ
- Approbation de la programmation des activités éducatives et des voyages
- Présentation des activités parascolaires
- Approbation des campagnes de financement
- Approbation de la grille-matières au secondaire
- Présentation (direction) sur la mise en œuvre du Projet éducatif

La prochaine rencontre du Comité de parents se tiendra le 5 décembre 2019.